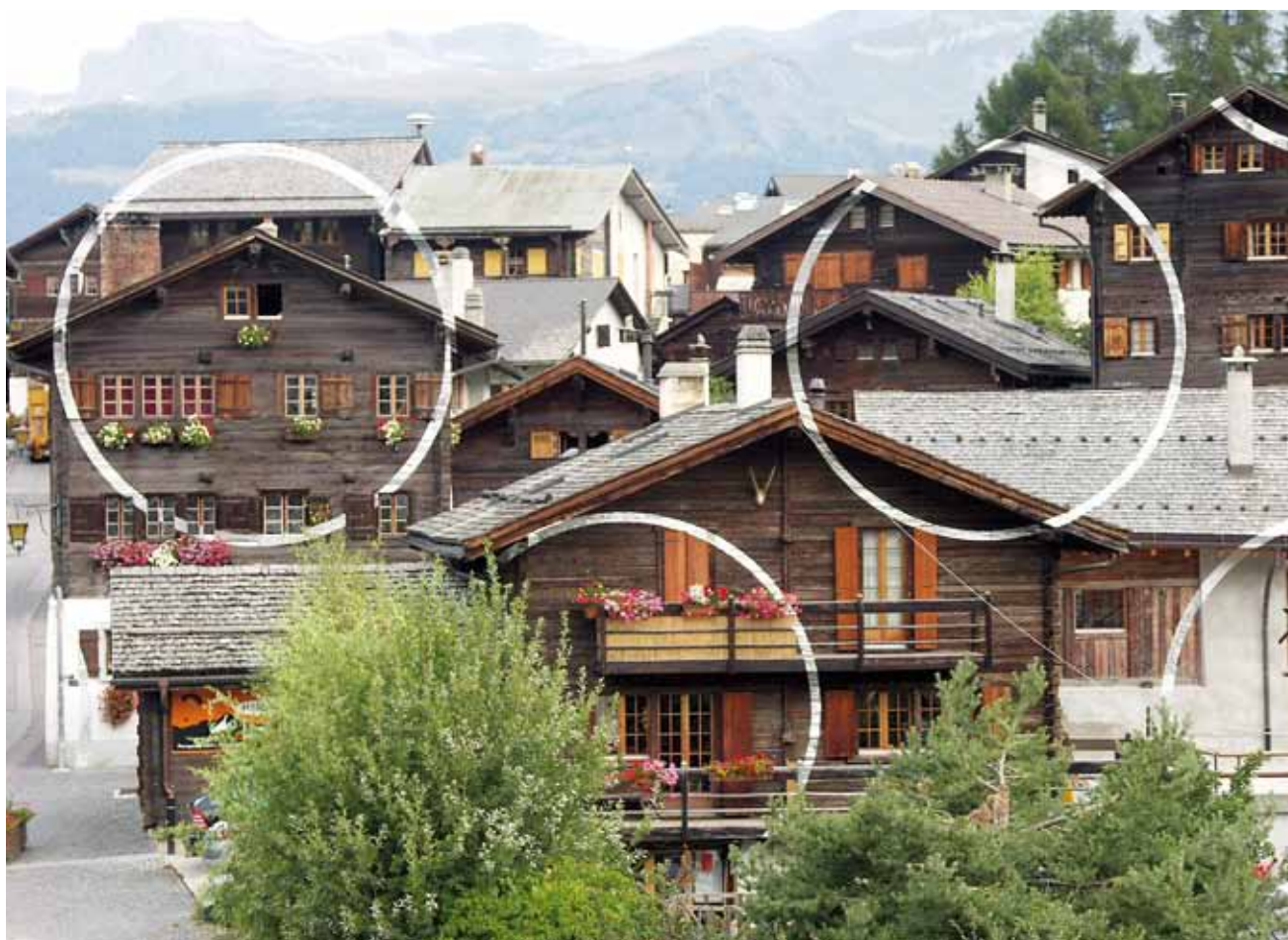




BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 3
DÉCEMBRE 2009

LÉGISLATURE
2009-2012



ASSEMBLÉE PRIMAIRE COMMUNALE

L'Assemblée primaire de la Commune de Chalais est convoquée, à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 14 décembre 2009 à 20 h

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'assemblée primaire du 15 juin 2009
2. Présentation du budget 2010
 - Informations
 - Approbation
3. Rapports des chefs de départements
4. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h.

ILS OU ELLES FÊTERONT 90 ANS EN 2010

Borloz Edouard	29 février 1920
Kaeufling Jean Marie	15 mars 1920
Rudaz Edmond	26 avril 1920
Berthod Renée	13 mai 1920
Rudaz Odette	18 août 1920
Antille Camille	22 septembre 1920
Schenk Erika	19 novembre 1920

Les autorités civiles et religieuses se réjouissent de rencontrer ces personnes à l'occasion de leurs 90 ans et leur souhaitent d'ores et déjà un bon anniversaire.

ASPHYXIE ADMINISTRATIVE!



> Alain Perruchoud

Nous venons à peine de renouveler le Conseil communal et nous voici déjà au terme de la première année de la législature. Au premier janvier de chaque nouvelle année, nous nous fixons des objectifs clairs, précis et ambitieux. Tout

paraît simple et à portée de mains. Il semble qu'il suffit d'un rien pour nous permettre de finaliser certains projets. Cependant, arrivés à la fin de l'année, force est de constater qu'au 1^{er} janvier, nous faisons systématiquement preuve d'un optimisme débordant.

Les conseillers communaux se partagent aujourd'hui plus de quatre-vingts dossiers, dont l'importance est très variable. Une bonne quinzaine d'entre eux sont des dossiers complexes qui méritent qu'on y consacre beaucoup de temps et de réflexion. Les autres devraient pouvoir se régler relativement facilement et rapidement, avec bon sens et pragmatisme.

Hé bien non! Il n'y a plus de dossier simple et facile. Le bon sens et le pragmatisme n'ont plus cours. Aujourd'hui, c'est la PROCÉDURE administrative qui régit le déroulement des dossiers. Même si la solution tombe sous le sens, il faut suivre la PROCÉDURE. Et en termes de procédure, les services de l'Etat du Valais ne sont pas en reste. Nos députés élaborent et adoptent les lois, mais ne maîtrisent pas les ordonnances d'application. Et c'est là que le bât blesse. Les ordonnances sont fréquemment plus pointilleuses et plus contraignantes que la loi, édictée par les députés, ne l'aurait voulu. Pas étonnant dès lors que certaines études coûtent en finalité plus cher que les projets eux-mêmes.

La nouvelle répartition des tâches, entre les communes et les cantons, est en train de se mettre en œuvre. Il en va de même pour la nouvelle politique régionale. Dans les deux cas, on y décerne clairement la volonté du Canton de charger les

communes de tâches administratives supplémentaires et de prendre de plus en plus de pouvoir dans la gouvernance régionale. L'autonomie communale est en train de prendre du plomb dans l'aile. Les miliciens que nous sommes dans les conseils communaux, n'auront plus ni la force, ni le temps, ni le courage de s'éreinter pour satisfaire aux contraintes administratives étatiques imposées par la fameuse PROCÉDURE.

Combien de projets intéressants d'un point de vue économique ou touristique ne se sont pas réalisés, à cause des exigences surréalistes en matière de sécurité, d'équipements sanitaires et autres compensations environnementales? La machine est en train de se gripper. Si nous continuons dans cette voie, elle finira par se rompre, sous son propre poids.

Attention! Dans les communes aussi, le mal guette. Nous devons être très attentifs à ne pas «fonctionnariser» nos administrations. Nous devons soutenir et accompagner de notre mieux les entrepreneurs et citoyens dynamiques qui cherchent à progresser et à développer notre économie. Cela ne veut pas dire qu'il faut être des anarchistes et outrepasser la loi. Mais entre respecter la loi et être tatillon, il y a un pas qu'il faut savoir ne pas franchir pour éviter l'asphyxie.

Alain Perruchoud,
président

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2009

M. Alain PERRUCHOUD, président, souhaite la bienvenue aux 51 participants et tout spécialement à Mme Françoise SCAPUSO et M. Olivier HUGO, qui ont rejoint les rangs du Conseil communal pour cette période 2009-2012.

La convocation a été affichée au pilier public dans les délais légaux, elle a également été insérée dans le Bulletin officiel du Canton du Valais et diffusée par l'intermédiaire du dernier bulletin d'information du Conseil communal «CHALAIS-Infos», distribué à tous les ménages de la Commune.

L'ordre du jour se présente comme suit:

- 1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 9 décembre 2008**
- 2. Comptes de l'exercice 2008**
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
- 3. Présentation du plan financier pluriannuel**
- 4. Approbation des nouveaux statuts du Triage forestier du Vallon**
- 5. Approbation de la convention entre les bourgeoisies et communes actionnaires et SIERRE-ENERGIE SA**

6. Nomination du réviseur qualifié

7. Rapport des chefs de Départements

8. Divers

Avant de débiter la partie administrative et officielle de cette assemblée, le président propose d'accepter MM. Yves PERRUCHOUD et Francis BORGÉAT en qualité de scrutateurs ad hoc.

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2008

Le protocole a été intégralement publié dans «CHALAIS-Infos» N° 2 du mois de juin 2009.

Sa lecture n'est pas demandée et ne suscite aucune remarque. Il est ainsi approuvé sans modification.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Avant d'entrer dans la présentation de détail des comptes 2008, le président donne connaissance de son rapport de gestion de l'année écoulée.

Il rappelle tout d'abord la répartition des dicastères de ce nouveau Conseil communal.

Il cite ensuite les dossiers importants de l'année en cours, notamment l'achat du bâtiment «La Postale» dont la mise à l'enquête publique et l'étude préalable permettront de jauger les difficultés éventuelles.

Il mentionne les tribulations administratives du dossier de la déchetterie intercommunales aux Etreys, sur le territoire de la commune de Grône; les problématiques du domaine skiable et des lits chauds à Vercorin pour assurer la survie financière de la Télécabine.

Enfin, il évoque la réfection de la route Chalais-Vercorin, devenue officiellement la route de déviation du val d'Anniviers, et qui sera encore améliorée ces prochaines années.

M. Alain PERRUCHOUD débute la présentation des comptes par un tableau donnant les résultats globaux de l'année.

Il poursuit par l'évolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de l'endettement net en comparaisons annuelles.

Il passe en revue le compte de fonctionnement selon les tâches en signalant et expliquant les principales différences par rapport

	Fonctionnement	Investissement
Charges / Dépenses	Fr. 11'744'641,47	Fr. 2'470'088,74
Revenus / Recettes	Fr. 14'097'757,69	Fr. 550'436,85
Marge d'autofinancement	Fr. 2'353'116,22	
Investissements nets		Fr. 1'010'651,89
Amortissements comptables	Fr. 2'222'892,49	
Excédent de revenus	Fr. 130'223,73	
Excédent de financement	Fr. 433'464,33	

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2009

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Dépenses	7'117'745.00	7'125'620.00	7'648'943.00	7'676'021.00	8'938'282.00	8'429'344.00	11'744'641.00
Recettes	8'605'113.00	9'452'363.00	12'133'383.00	10'067'339.00	11'033'431.00	11'611'890.00	14'097'758.00
Marge	1'487'368.00	2'326'743.00	4'484'440.00	2'391'318.00	2'095'149.00	3'182'546.00	2'353'117.00
Endettement	15'848'734.00	13'318'976.00	11'526'020.00	13'301'703.00	13'443'023.00	11'758'495.00	10'742'031.00

aux postes du budget 2008 et des comptes 2007.

M. Alain PERRUCHOUUD relève aussi quelques comptabilisations différentes exigées par l'Etat du Valais pour l'harmonisation des comptes, notamment le salaire du personnel enseignant.

Le président commente les comptes des services publics qui ne sont plus autofinancés depuis de nombreuses années. Il constate que les taxes ne sont plus suffisantes et que la totalité de la réglementation devra être mise à jour pour permettre de suivre l'évolution.

Il présente ensuite le compte des investissements et s'arrête sur les postes les plus importants de l'exercice écoulé.

Le tableau des indicateurs financiers est commenté sur la base des critères définis par le Canton du Valais. Il est à relever spécialement une amélioration du taux de volume de la dette brute à 160,8% (262,8% en 2007) ainsi qu'un endettement «mesuré» à Fr. 3'528,- par habitant (Fr. 3'946,- en 2007).

Il n'y a pas de question sur ce sujet et le président passe la parole à M. Jean-Pierre CHEVALLEY, réviseur des comptes communaux, pour la lecture de son rapport de contrôle qui conclut à l'exactitude des comptes et à leur acceptation.

Au vote, les citoyen-ne-s approuvent les comptes 2008, à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DU PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, le président donne connaissance du plan financier pluriannuel dont les principaux objectifs sont de redynamiser le centre du village de Chalais, de favoriser l'établissement de nouveaux habitants et de régler le problème de la circulation dans le village de Vercorin.

Ce plan ne tient pas compte d'investissements spéciaux qui pourraient intervenir ces prochaines années, mais dont les montants sont encore totalement inconnus. Il s'agit plus spécialement du bâtiment «La Postale» et des remontées mécaniques.

4. APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU TRIAGE FORESTIER DU VALLON

Le président propose l'acceptation de ces nouveaux statuts en un seul vote.

Sa suggestion est acceptée et il débute la présentation de l'intégralité des articles en signalant au passage les changements importants.

Les modifications conséquentes sont liées à la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons par l'établissement de contrats de prestations; dès lors, pour que le Triage puisse travailler efficacement, il est nécessaire d'abandonner la totalité de la gestion sylvicole (délégation de compétences) dans les mains du Triage forestier du Vallon.

Surfaces forestières		
Chalais	755 ha	22.21 %
Chippis	112 ha	3.29 %
Grône	900 ha	26.47 %
Mase	329 ha	9.68 %
Nax	696 ha	20.47 %
St-Léonard	154 ha	4.53 %
Vernamiège	454 ha	13.35 %
Total	3400 ha	100 %

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2009

Les autres variations concernent les modalités de financement, d'administration, d'admission éventuelle de nouveaux membres, de représentation et de répartition des bénéfices et des pertes – au prorata des surfaces forestières – qui se présente, aujourd'hui, comme sur le tableau en page 5.

Au vote et à l'unanimité, l'Assemblée approuve la délégation de compétences pour la gestion des travaux sylvicoles et les nouveaux statuts du Triage forestier du Vallon.

5. APPROBATION DE LA CONVENTION ENTRE LES BOURGEOISIES ET COMMUNES ACTIONNAIRES ET SIERRE-ENERGIE SA

Suite à la libéralisation du marché de l'électricité, la convention existante (1994) doit être revue.

Les modifications ont déjà été présentées pour approbation aux bourgeois-es lors de l'assemblée du 23 mars 2009.

Comme pour le point précédent, M. Alain PERRUCHOUD propose une approbation unique. Cette suggestion est acceptée et le président passe en revue tous les articles en les commentant.

L'article 1) reprend la mise à disposition gratuite des droits de passages et d'implémentation.

La modification majeure est due aux dispositions légales (Loi fé-

dérale sur l'approvisionnement en électricité du 23 mars 2007 et décret cantonal d'application); ainsi, SIERRE-ENERGIE SA devra percevoir, auprès de ses clients, une redevance pour l'utilisation du domaine public (PCP) qui sera versée à la Commune de Chalais en lieu et place de la ristourne sur l'énergie consommée.

L'article 3) accorde le droit exclusif d'exécution et d'entretien des installations d'éclairage public, à l'exception des travaux d'entretien courant (nettoyage et changement d'ampoules) ainsi que pour les études et plans généraux directeurs d'éclairage public.

En résumé, SIERRE-ENERGIE SA n'attribuera plus de tarifs préférentiels, ni de ristournes; par contre, elle versera la redevance et les actions seront rémunérées. De ce fait, le montant final à disposition de la Commune de Chalais devrait être similaire à celui d'aujourd'hui, mais dans des rubriques différentes.

M. Marc-Antoine PERRUCHOUD demande si SIERRE-ENERGIE SA est ainsi protégée de la concurrence.

Le président confirme que cela ne sera pas le cas. La livraison d'énergie électrique peut être demandée à un autre partenaire; par contre, il est vrai que SIERRE-ENERGIE SA devra tout de même effectuer la livraison jusqu'à l'utilisateur final, puisqu'elle est propriétaire du réseau.

Au vote et à l'unanimité, l'Assemblée approuve la nou-

velle convention avec SIERRE-ENERGIE SA.

6. NOMINATION DU RÉVISEUR QUALIFIÉ

Le Conseil communal propose de reconduire la collaboration avec la fiduciaire FIVA SA et M. Jean-Pierre CHEVALLEY.

Cette proposition va dans le sens de la poursuite de l'amélioration de la lisibilité des comptes et de leur compréhension.

Il n'y a pas d'autre candidature proposée et, au vote, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, la nomination de M. Jean-Pierre CHEVALLEY (FIVA SA).

7. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

M. Cédric RUDAZ ouvre le tour de table des présentations. En préambule, il cite les investissements qui seront exécutés (Dépotoir de la Rèche, berges de la Rèche à la rue des Moulins, conduites industrielles à la rue de Galley, chemisage de la conduite d'égouts à la rue des Flaches).

Il passe ensuite aux dossiers prévus pour cette année 2009, soit l'étude complémentaire pour les cimetières, l'étude de modération du trafic en plaine, les conduites industrielles et la superstructure de la rue de la Chapelle à Réchy et du chemin de Tracuit à Vercorin, le remplacement de la conduite d'eau à l'impasse de la Vouarda.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2009

L'évacuation des eaux claires pour le quartier des Lagettes ne pourra pas se concrétiser pour l'instant; il reste un objectif pour ces prochaines années.

M. Cédric RUDAZ a repris le dicastère de la Police et informe qu'il entend spécifier et préciser les tâches de la Police municipale de Sierre pour qu'elles correspondent mieux à nos attentes et aux coûts.

Mme Françoise SCAPUSO présente la mise en œuvre de l'horaire continu à Vercorin. Ce dossier a largement occupé son activité durant ces premiers mois, en qualité de conseillère communale, avec toutes les organisa-

tions à gérer, tant au niveau des enfants que des parents et des institutions, pour l'accompagnement des plus jeunes, les repas (Pension La Forêt), les transports (Société du Téléphérique Chalais-Vercorin SA) que des subventions possibles (Etat du Valais).

Le solde de son activité communale a été consacré au plan d'encépagement du vignoble, au programme fédéral «La Suisse bouge» et à l'exposition VARINI à Vercorin.

Mme Elisabeth PERRUCHOUD informe les citoyen-ne-s sur le regroupement et le fonctionnement des commissions de constructions et de salubrité, en insistant sur les améliorations

attendues par les synergies possibles pour ces 2 activités.

Elle signale également que le Conseil communal envisage de revoir le Règlement communal des Constructions; cette refonte devrait se faire en collaboration avec des architectes.

Elle fait le point sur la situation d'avancement de la mensuration fédérale dont les enregistrements pour les villages de plaine devraient être définitivement bouclés à la fin 2009 et pour Briey dont les mesurages et travaux géométriques sont en cours.

Le cadastre forestier, lié aux zones à bâtir, est en cours d'homologation pour Vercorin.



> Les travaux sur le chemin de Tracuit se poursuivront dès le printemps prochain.

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 15 JUIN 2009

A Briey, il dépend des travaux de mensuration; mais il sera mis à l'enquête publique avant la fin 2009.

Les dossiers de rénovation des vieilles bâtisses et de transformation des bureaux communaux ont également été au centre de ses préoccupations communales.

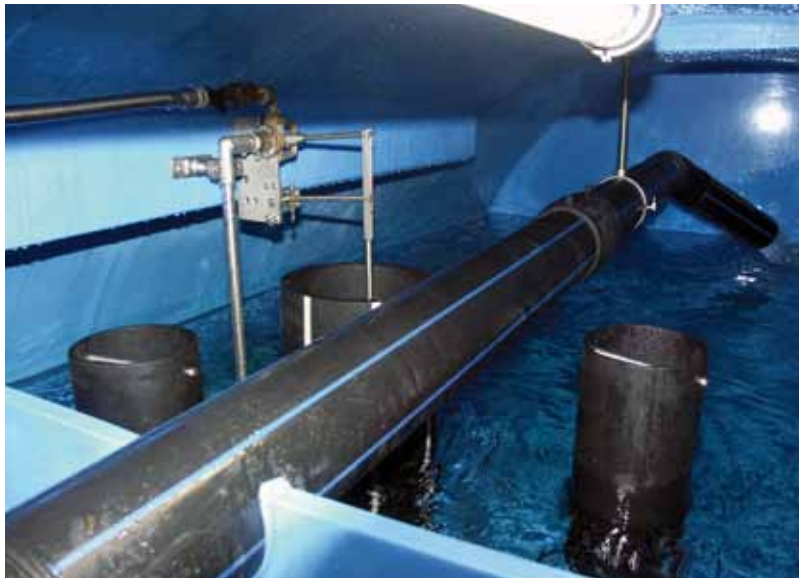
M. Olivier HUGO établit un bilan condensé de ses six premiers mois d'activité au sein du Conseil communal. Il a notamment œuvré pour l'établissement du dossier de construction de l'impasse des Marollis à Chalais, les conseils de gestion des Paroisses de Chalais et de Vercorin, le tourisme en collaboration avec la Société de développement de Vercorin, les prairies sèches aux Biollys avec PRO NATURA, la Commission intercommunale du Vallon de Réchy qui éditera prochainement une plaquette explicative.

8. DIVERS

M. Sébastien BERGUERAND signale que le chantier du Château de Réchy n'est pas correctement fermé et que des enfants y jouent assez régulièrement.

Le président informe que le Conseil communal y avait déjà été rendu attentif et qu'il avait décidé de mettre en garde les propriétaires.

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER regrette le changement de bassin du quartier de La Pirra; cette « chose en béton » est vraiment laide.



> Après quelques ajustements, le nouveau coupe-pression de la baraque du Bisse est maintenant parfaitement opérationnel.

M. Cédric RUDAZ signale que l'ancien bassin était fendu et qu'il n'avait pas pu être récupéré.

Le Conseil avait finalement opté pour un bassin en béton lavé moins onéreux.

M. Alain PERRUCHOUD, président, reconnaît que ce bassin n'est pas esthétique et qu'une solution sera trouvée pour le remplacer.

Mme Huguette VALTERIO signale que le tronçon inférieur de ce quartier a été un peu oublié.

Le président répond que ce secteur ne dispose pas encore d'un réseau séparatif; mais que des travaux sont prévus pour les prochaines années.

Il faut signaler qu'avec le plan général d'évacuation des égouts

(PGEE), les travaux doivent être priorités et suivre un plan d'exécution bien précis.

M. Michel PERRUCHOUD s'inquiète de l'importante circulation sur la route des Fermes et des dangers qu'elle génère.

Le président demande un peu de patience; une étude de modération du trafic, qui prend en compte toutes les routes, est en cours et des mesures seront décidées à l'issue de la consultation.

La parole n'est plus demandée et le président clôt l'Assemblée à 21 h 45.

Alain PERRUCHOUD,
président

François ZUBER,
secrétaire

L'ENFER OU L'OR BLANC

L'exercice budgétaire 2009 relatif au déneigement est dépassé de 199%. Les heures supplémentaires des collaborateurs des travaux publics se montent à plus de 300 heures et je vous fais grâce des montants accessoires liés au salage, qui outrepassent nos prévisions. Et si seulement cela s'arrêtait là!... Nous avons reçu de nombreuses remarques pour la plupart positives et sous forme d'encouragement, voire de remerciements, d'autres remplies d'intolérance, d'égoïsme et de «Je paie donc vous devez...». Un véritable enfer pour des collaborateurs qui essaient, au plus propre de leur conscience, que ces prestations conviennent et desservent l'ensemble du territoire.

Depuis 2001, nous avons tenté considérablement d'améliorer ces offres en gardant un œil vigilant sur les aspects

économiques, sécuritaires et financiers. L'évacuation de la neige dans des endroits confinés est en place depuis l'hiver 2006-2007 et sert à désengorger les centres villageois. Le site internet de notre Commune offre l'accès au plan de déneigement réfléchi et mis en place par nos soins. Il règle bon nombre de situations d'antan peu professionnelles en la matière. La situation contractuelle avec nos entreprises locales n'existait pas et depuis permet une efficacité d'intervention adéquate.

Et puis... cette nature, imprévisible, dure, incompréhensible, belle, langoureuse qui nous offre ce magnifique cadeau, l'or blanc. L'or blanc qui permet à nos enfants de s'épanouir en construisant des bonshommes de neige. Rappelez-vous ces «batailles» de boules dans la cour d'école,

que de bons souvenirs! Cet or qui permet de belles sorties de famille où l'on oublie le stress en dévalant les pistes, en lugeant... Cette neige permet aussi, dans les périodes creuses, de trouver pour l'économie locale un équilibre.

Osons imaginer notre station sans neige? Les remontées mécaniques, les hôteliers-restaurateurs, le magasin de ski, le téléphérique et bien d'autres acteurs du tourisme hivernal se trouveraient discrédités voire orphelins. Et puis rappelons-nous du vieux temps où l'on lugeait sur la route cantonale Chalais-Vercorin, où les prés de plaine fourmillaient de bobs, d'apprentis skieurs et de patineurs.

Oui, ceci est réellement un choix! Celui de perdurer dans l'enfer ou de saisir cette chance qui nous est donnée? C'est notre rôle, nous politiques, de prendre en considération tous les paramètres profitables à la gestion publique. Nous devons réfléchir à l'avenir de notre commune et de notre civilisation au profit d'actes personnels et égocentriques. Nous vous demandons d'essayer de comprendre notre vision et de tolérer certaines erreurs qui, naturellement, peuvent arriver.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année, bien entendu, couvertes d'or.



> Lors de fortes chutes de neige, le déblaiement de certaines routes est difficile. Ici, l'impasse de la Crevache.

Cédric Rudaz
vice-président

SOIGNER LES FORÊTS POUR QU'ELLES NOUS PROTÈGENT MIEUX

Depuis le printemps 2008 les forêts de protection autour de Vercorin font l'objet de mesures sylvicoles d'entretien. Dans une première étape, les forestiers ont profité de la fermeture de la route Chalais-Vercorin pour traiter le massif qui surplombe et protège directement la route cantonale qui a, pour l'occasion, également été élargie et protégée par des filets contre les chutes de pierres. Depuis le début de cet automne, ce sont les forêts au tour du Mont qui peuvent enfin bénéficier de l'intervention des bûcherons. Celles-ci ont une fonction de protection absolument vitale pour Briey.

Quand une forêt est sous-exploitée, elle n'assume plus sa fonc-

tion de protection. Les arbres vieillissent et s'affaiblissent. Il vaut dès lors mieux les abattre de manière contrôlée plutôt qu'attendre qu'ils s'écroulent et qu'ils ne protègent plus contre les avalanches et les chutes de pierres. Tout l'art du bûcheron consiste à intervenir avant ce moment fatidique pour enlever les vieux arbres, créer des trouées de lumière pour faire de la place aux jeunes pousses. Les branches et bois laissés sur place contribueront à améliorer la qualité du sol par l'apport d'humus supplémentaire (renouvellement des éléments nutritifs, désacidification du sol par le bois qui est de type neutre à basique).

Selon la météo, les interventions seront terminées pour juin 2010

afin de ne pas prêter l'accueil de nos hôtes durant la période estivale. Des moyens importants sont mis en œuvre afin de réaliser ces travaux dans des conditions de sécurité optimale, le plus rapidement possible et pour réduire au maximum les inévitables nuisances.

La Bourgeoisie et la Commune investissent dans la sécurité de la population près de Fr. 800'000.- en l'espace de quelques mois pour traiter la forêt de protection sur 53 ha, soit Fr. 1.50 par mètre carré. Les interventions sont réalisées par le triage forestier du Vallon avec le soutien du Canton et de la Confédération.

Françoise Scapuso,
conseillère communale



> **Avant:** La densité du peuplement ne permet pas à la lumière de toucher le sol, avec pour conséquence, l'absence de rajeunissement arbustif et très peu de végétation herbacée. Lorsqu'il y a de la neige, elle ne peut pas tomber au sol. Elle forme un toit sur les cimes des arbres jusqu'à rupture ou renversement de ceux-ci.



> **Après:** A l'arrière-plan, la strate supérieure de la futaie a été conservée. Au milieu un collectif au stade du fourré a été dégagé afin de favoriser son développement. Il constitue la strate intermédiaire. Au premier plan, la trouée permet à la lumière de favoriser le rajeunissement futur qui constituera la strate inférieure.

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2010

JANVIER

Mercredi 6 janvier	Pàm	Vercorin Tourisme - Fête des Rois - Galette géante
Dimanche 24 janvier	CdM	Ski-Club La Brentaz - Coupe Anniviers
Samedi 30 janvier	SPC	Football-Club Chalais - Souper de soutien

FÉVRIER

Samedi 6 février	SPC	Ensemble de Cuivres Valaisan - Concert
Vendredi 12 février	SPC	Chalais-Jeunesse + Société de Gymnastique - Carnaval
Lundi 15 février		
Mardi 16 février	CL+Pàm	Vercorin Tourisme - Carnaval des enfants
Mercredi 24 février	Chapelle	Confrérie de la Chapelle de Réchy Saint-Mathias
Samedi 27 février	Vétroz	Chœur des enfants «La Clé du Bonheur» - Concert

MARS

Samedi 6 mars	EC	Chœur des enfants «La Clé du Bonheur» Concert annuel
Dimanche 7 mars	SPC/CSV	Votations fédérales
Samedi 13 mars	SPC	Football-Club Chalais - Tournoi indoor
Dimanche 14 mars	SPC	Football-Club Chalais - Tournoi indoor
Dimanche 14 mars	EC	Confirmation des enfants de Chalais et de Vercorin
Vendredi 19 mars	CdM	Ski-Club Vercorin-Chalais - Concours interne
Samedi 27 mars	SPC	Harmonie «L'Avenir» - Concert
Samedi 27 mars	Vétroz	Chœur mixte «L'Espérance» - Concert
Samedi 27 mars	CSV	Vercorin + Rencontre des dessinateurs de presse

Suite en page 12 >>

ABRÉVIATIONS

Centre scolaire Vercorin	CSV	Cabaret Edelweiss Chalais	Cabaret
Eglise Vercorin	EV	Eglise Chalais	EC
Chapelle de Saint-Mathias à Réchy	Chapelle	Maison bourgeoise Chalais	MBC
Creux-du-Lavioz	CL	Salle polyvalente Chalais	SPC
Maison bourgeoise Vercorin	MBV	Salle de chant Réchy	SCR
Parc à Moutons Vercorin	Pàm	Place des Chevaliers	PLC
Espace Bozon	EB	Hostellerie d'Orzival	Orzival
Crêt-du-Midi	CdM	Snowpark de Sigeroulaz	SP

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2010

AVRIL

Samedi 10 avril	SPC	Assemblée générale - Banque RAIFFEISEN de Chalais-Vercorin + Spectacle du Chœur mixte «L'Espérance»
Vendredi 16 avril	SPC	Société fédérale de gymnastique - Assemblée générale
Samedi 17 avril	SPC	Harmonie «L'Avenir» - Souper de soutien
Samedi 17 avril	Montana	Chœur des enfants «La Clé du Bonheur» - Concert
Samedi 24 avril	CSV	Ski-Club «La Brentaz» - Assemblée générale
Samedi 24 avril	SPC	Amicale des Accordéonistes - Concert annuel
Vendredi 30 avril	Fully	Fête cantonale de chant - Production des chœurs d'enfants

MAI

Samedi 1 ^{er} mai	Fully	Fête cantonale de Chant
Dimanche 2 mai		
Du 5 au 12 mai	EB	La Suisse bouge
Dimanche 9 mai	EC	Communion solennelle
Dimanche 16 mai	Salquenen	Festival des musiques Sierre-Loèche
Dimanche 16 mai	EB	Ski-Club Vercorin-Chalais - Assemblée générale
Dimanche 30 mai	Chermignon	Amicale du Rawyl

JUIN

Jeudi 3 juin	EV	Fête-Dieu + Fête patronale de St-Boniface
Dimanche 6 juin	EB	Slow Up 2010
Vendredi 11 juin	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Assemblée générale
Du 11 juin au 11 juillet	EB	FC Chalais - Coupe du Monde
Dimanche 13 juin	SPC/CSV	Votations fédérales
Dimanche 13 juin	EB	Volley-Ball Club Chalais - Assemblée générale
Mercredi 16 juin	CSV	Papival Bike Tour
Dimanche 20 juin	EC	Messe des familles + Jubilés de mariage
Jeudi 24 juin	SPC	Ecoles primaires - Spectacle de fin d'année

JUILLET

Du 10 au 17 juillet		Chalais Jeunesse - Camp des Jeunes
Dimanche 11 juillet	Pàm + MBV	Vercorin Tourisme - Journée Santé Nature
Dimanche 18 juillet	EV	Amicale des Carillonneurs - Journée du carillon
Du 18 au 29 juillet	EB	Passeport-Vacances - Edelweiss Loisirs
Du 23 au 25 juillet	Vercorin	Verco-Jazz - VIP Vercorin
Samedi 31 juillet	EV	Chanson de Vercorin - Animation messe

AGENDA DES MANIFESTATIONS LOCALES 2010

AOÛT

Dimanche 1 ^{er} août	Pàm + CL	Fête nationale - Concert de la Chanson de Vercorin
Du 1 au 8 août	Sigeroulaz	Harmonie «L'Avenir» - Camp de musique
Dimanche 8 août	Vercorin	Harmonie «L'Avenir» - Concert final du camp de musique
Dimanche 8 août	Vercorin	Vercorin Tourisme - Marché d'artisans créateurs
Dimanche 8 août	Vercorin	Ski-Club «Brentaz-Vercorin» - Course de roller in line
Dimanche 15 août	Briey	Fête patronale - Chapelle de Briey
Dimanche 15 août	CdM	Fête de l'Assomption - Concert de la Chanson de Vercorin - Messe au Crêt-du-Midi
Vendredi 27 août	Réchy	Amicale des Accordéonistes - Fête au village de Réchy
Samedi 28 août		

SEPTEMBRE

Samedi 4 septembre	EB	Ski-Club Vercorin-Chalais - 75 ^e anniversaire
Du 9 au 12 septembre		Chalais-Jeunesse - 72 heures
Dimanche 12 septembre	Briey	Fête patronale - Chapelle de Bouillet
Dimanche 19 septembre	EB	Parti libéral-radical - Assemblée Générale annuelle
Dimanche 19 septembre		Ski-Club «Brentaz-Vercorin» - Sortie annuelle
Dimanche 26 septembre	SPC/CSV	Votations fédérales

OCTOBRE

Samedi 16 octobre	MBC	Saint-Gall - Assemblée des président-e-s des sociétés locales
Dimanche 17 octobre	SPC	Paroisse de Chalais - Fête patronale de St-Gall + Repas communautaire

NOVEMBRE

Lundi 1 ^{er} novembre	SPC	Chœur mixte «L'Espérance» - Loto de la Toussaint
Samedi 6 novembre	EC	Chanson de Vercorin - Concert spirituel
Samedi 6 novembre	CSV + MBV	Vercorin Tourisme - 8 ^e édition de la Dérupe
Dimanche 21 novembre	SPC	Harmonie «L'Avenir» - Fête de Sainte-Cécile
Dimanche 28 novembre	SPC/CSV	Votations fédérales

DÉCEMBRE

Samedi 4 décembre	SPC	Société «La Cible» - Fête de sainte Barbe Assemblée générale + Repas annuel
Lundi 6 décembre	CSV	Uni Hockey-Club Vercorin - Apéritif + St-Nicolas
Samedi 11 décembre	SPC	Noël de la Société de Gymnastique
Samedi 18 décembre		Chalais-Jeunesse - Noël des Aînés et de la Commune
Vendredi 24 décembre	EC	Chalais-Jeunesse - Crèche vivante
Vendredi 24 décembre	EV	Chœur des enfants «La Clé du Bonheur» Mini concert + Messe
Du 26 au 31 décembre	Sigeroulaz	Ski-Club «Vercorin-Chalais» - Camp de ski
Mercredi 29 décembre	CSV	Ski-Club «Brentaz-Vercorin» - Loto
Jeudi 30 décembre	CSV	Harmonie «L'Avenir» - Concert de fin d'année

UN REGARD, UN GESTE...

2009 touche à sa fin. Le moment de tirer un bilan de cette première année de législature se présente. Le temps de la crise tant redoutée ne se serait pas fait ressentir de la même manière selon les secteurs économiques où nous travaillons. Cette année encore, le secteur de la construction n'a pas vraiment été touché et les entrepreneurs n'ont une nouvelle fois pas chômé. Grâce à un taux très bas que nos banques offrent, l'envie d'acquérir son propre logement est toujours d'actualité, résultat d'une année que l'on peut qualifier de bonne.

Cette nouvelle législature a permis une restructuration au sein des commissions qui s'engagent au service de la collectivité. Naturellement, un temps d'adaptation est indispensable pour bien comprendre et appliquer les multiples réglementations en vigueur. Une manière différente d'aborder les dossiers et les problèmes permet de corriger et d'améliorer nos objectifs.

Un point important a été très souvent soulevé lors de nos séances, celui qu'on qualifierait de «responsable». Chaque geste, chaque mot a son importance dans la vie de tous les jours. Lors de nos différentes visions locales, force est de constater que trop souvent l'entretien sur le domaine privé n'est pas toujours réalisé de façon exemplaire. Respect, aspect, sécurité, des mots qui doivent nous interpeller. Nous sommes tous confrontés à ce

problème que cela touche l'habitation proprement dite ou l'aménagement extérieur et plus précisément la pose et l'entretien par exemple d'une simple haie bordant et délimitant ainsi son propre terrain. Je souhaite ici sensibiliser chaque propriétaire d'une haie bordant une route, qu'elle soit cantonale ou communale. L'entretien de celle-ci est d'une très grande importance, afin de ne pas perturber, voire gêner grandement le trafic dans nos villages. La loi sur les routes est très claire sur ce point, tâchons de l'appliquer comme il

se doit. Par cette photo nous comprenons aisément quel risque nous encourons ou faisons encourir aux usagers.

Un regard, un geste et c'est toute la collectivité qui en profite. En espérant que ce message sera entendu et compris de tous, la sécurité dépend de chacun de nous.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle fin d'année et de bonnes fêtes de fin d'année...

Elisabeth Perruchoud,
conseillère communale



NOUVEAU PARKING DE LA SALLE DE CHANT À RÉCHY ET CHEMIN POUR LES ÉCOLIERS

Les voitures parkées sur le trottoir, près d'un passage pour piétons, les manœuvres et l'arrivée des autres enfants à pied amènent des dangers supplémentaires et sont monnaie courante depuis longtemps. Par temps de pluie ce phénomène s'amplifie. Afin d'éviter

de déposer les enfants aux abords de l'école de Chalais, le Conseil communal a décidé de créer un nouveau parking à la sortie de Réchy en direction de Chalais, à côté de la salle de chant. Le voisinage en a aussi profité pour procéder à des aménagements extérieurs

et ainsi le quartier en devient plus accueillant.

Ce nouveau parking comporte 13 places de parc disposées en épis. Le parage est très aisé; on rentre d'un côté et on en sort de l'autre. Il n'y a donc pas de manœuvre de demi-tour à réaliser. Il sera donc très facile de déposer en haut du parking les enfants sans se parquer et de continuer sa route.

Les enfants qui sont déposés par leurs parents en voiture ou ceux venant de Réchy à pied peuvent ensuite emprunter, en toute sécurité, le chemin des écoliers pour se rendre à l'école. Partant du nouveau parking, le chemin des écoliers rejoint la place de jeux à l'ouest de l'école.

Le parking sera aussi utile au voisinage et à tous les membres de la société de chant pour leurs répétitions. Attention, ce parking est limité à cinq heures donc n'oubliez pas de mettre votre disque!

Le Conseil vous invite à déposer dorénavant vos enfants dans ce parking et de ne plus encombrer les accès en dessous de l'école. Quelques minutes de marche pour les enfants avant les cours ou un repas quoi de mieux! Que du bénéfique pour les enfants et rien ne vous empêche d'accompagner les plus petits. On ne bouge jamais assez.

Olivier Hugo,
conseiller communal



NOMS DES RUES ET NUMÉROTATION DES BÂTIMENTS DE VERCORIN

Après les villages de Chalais et de Réchy en 2005, c'est au tour du village de Vercorin de disposer d'adresses uniques et clairement identifiables.

Habitants de Vercorin, nous vous prions donc de consulter attentivement les plans ci-après, de prendre note du numéro de votre habitation, du nom de la rue correspondant et d'indiquer dorénavant ce numéro et ce nom dans votre adresse. En cas de doute, l'Administration communale ou les facteurs vous renseigneront volontiers.

BON VENT CLAUDE-ALAIN!



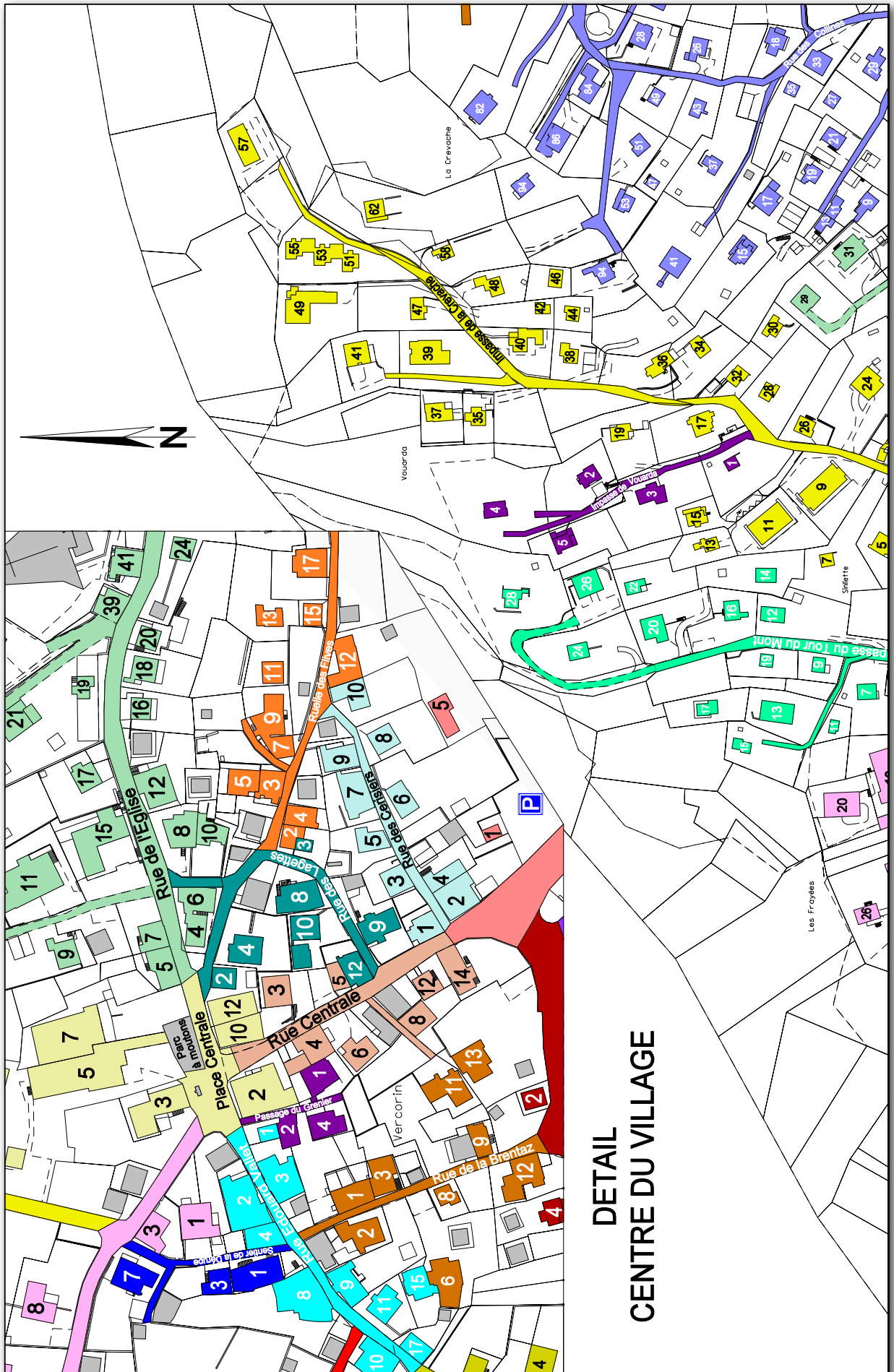
> Claude-Alain Seewer dans son nouveau bureau, à la commune de Chippis

Après plus de 18 ans passés au service de l'Administration communale, Claude-Alain Seewer a décidé de changer d'activité et de relever un nouveau défi. Il s'est engagé auprès de l'Administration communale de Chippis, en qualité de secrétaire communal. Il a débuté son activité auprès de notre commune voisine au début novembre. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès dans l'exercice de sa nouvelle activité.

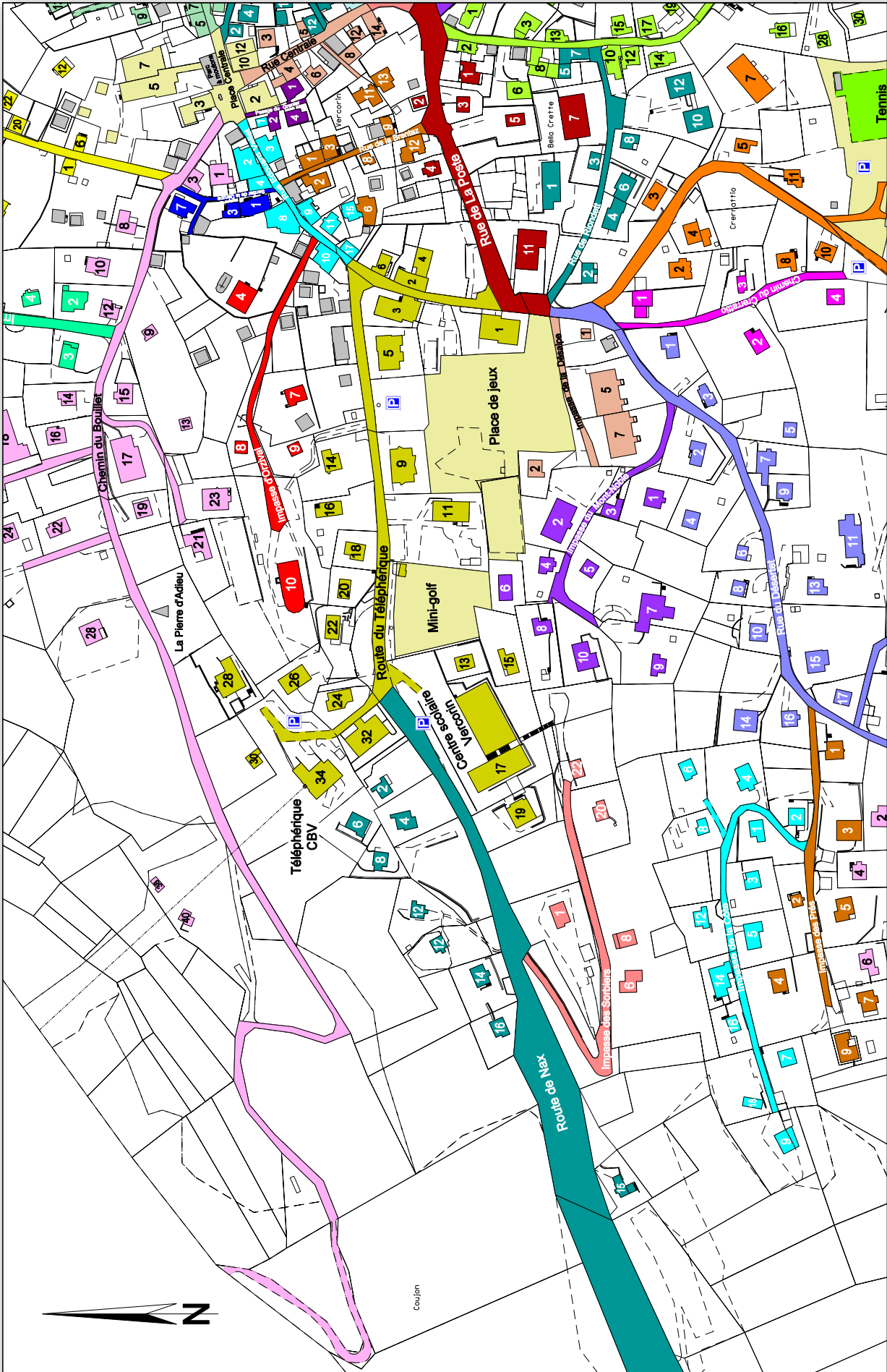
Alain Perruchoud,
président

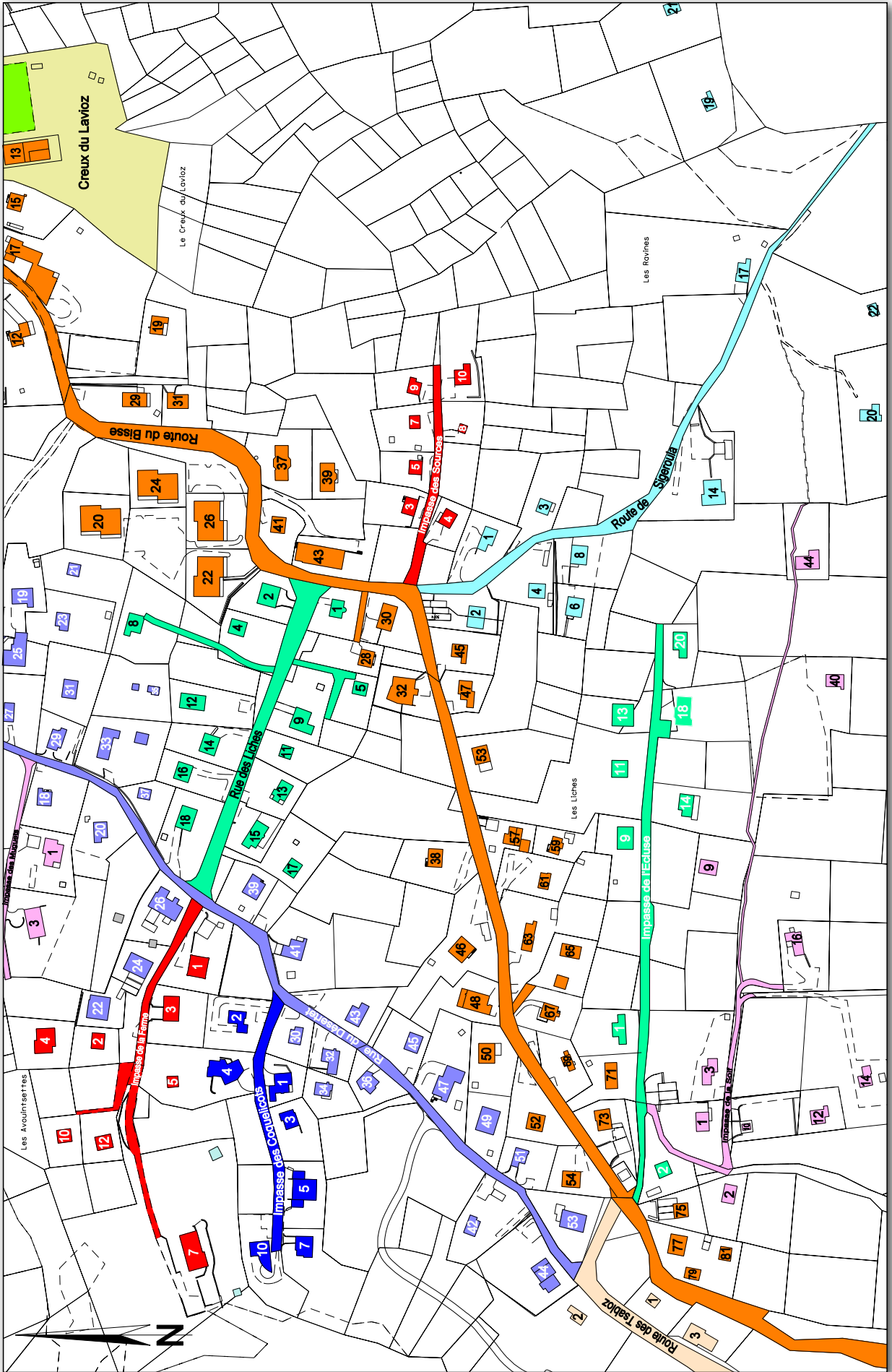


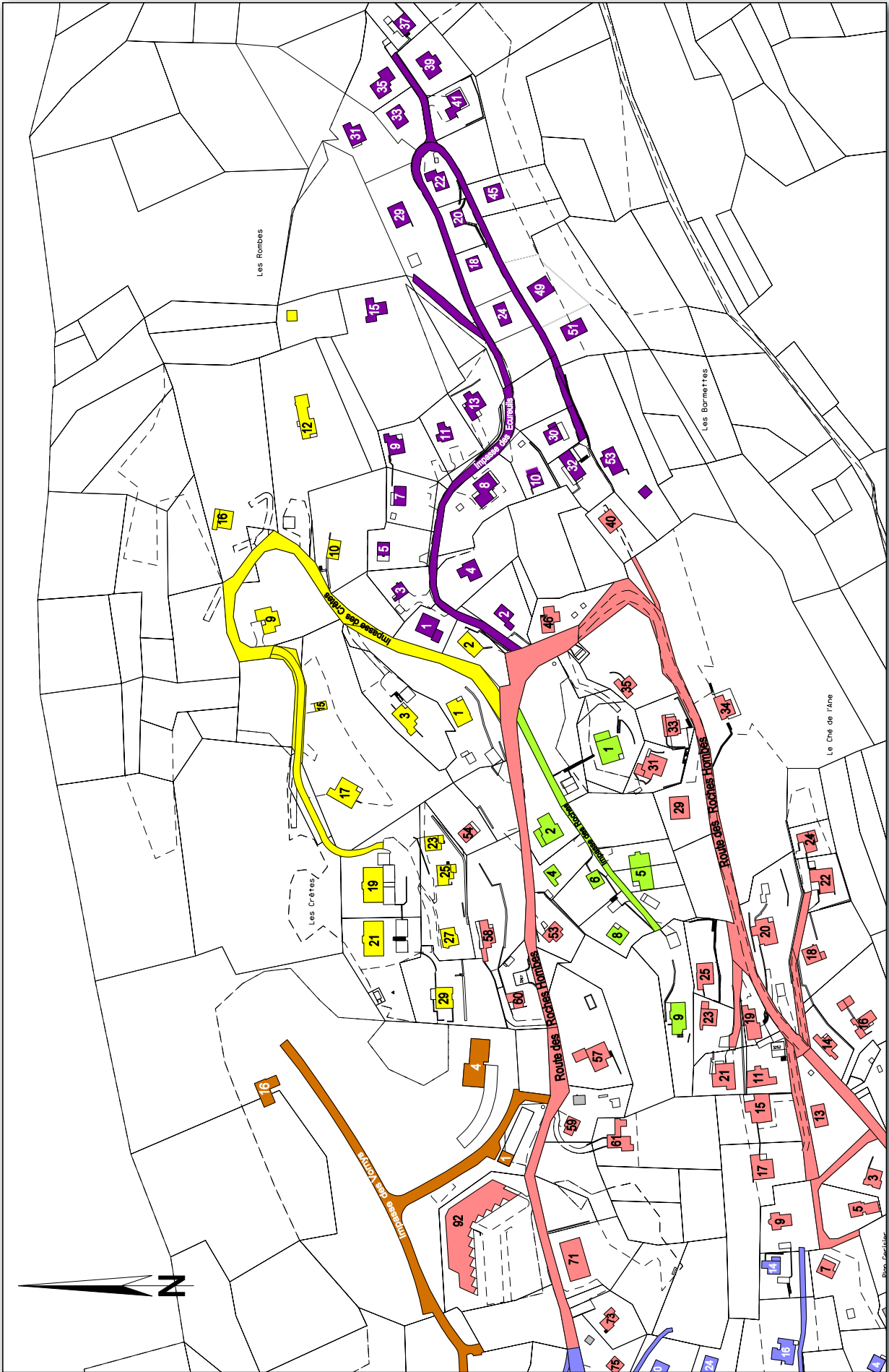
> Le 15 septembre 2009, la cascade de la Réchy était asséchée. La faune piscicole a subi des dégâts.

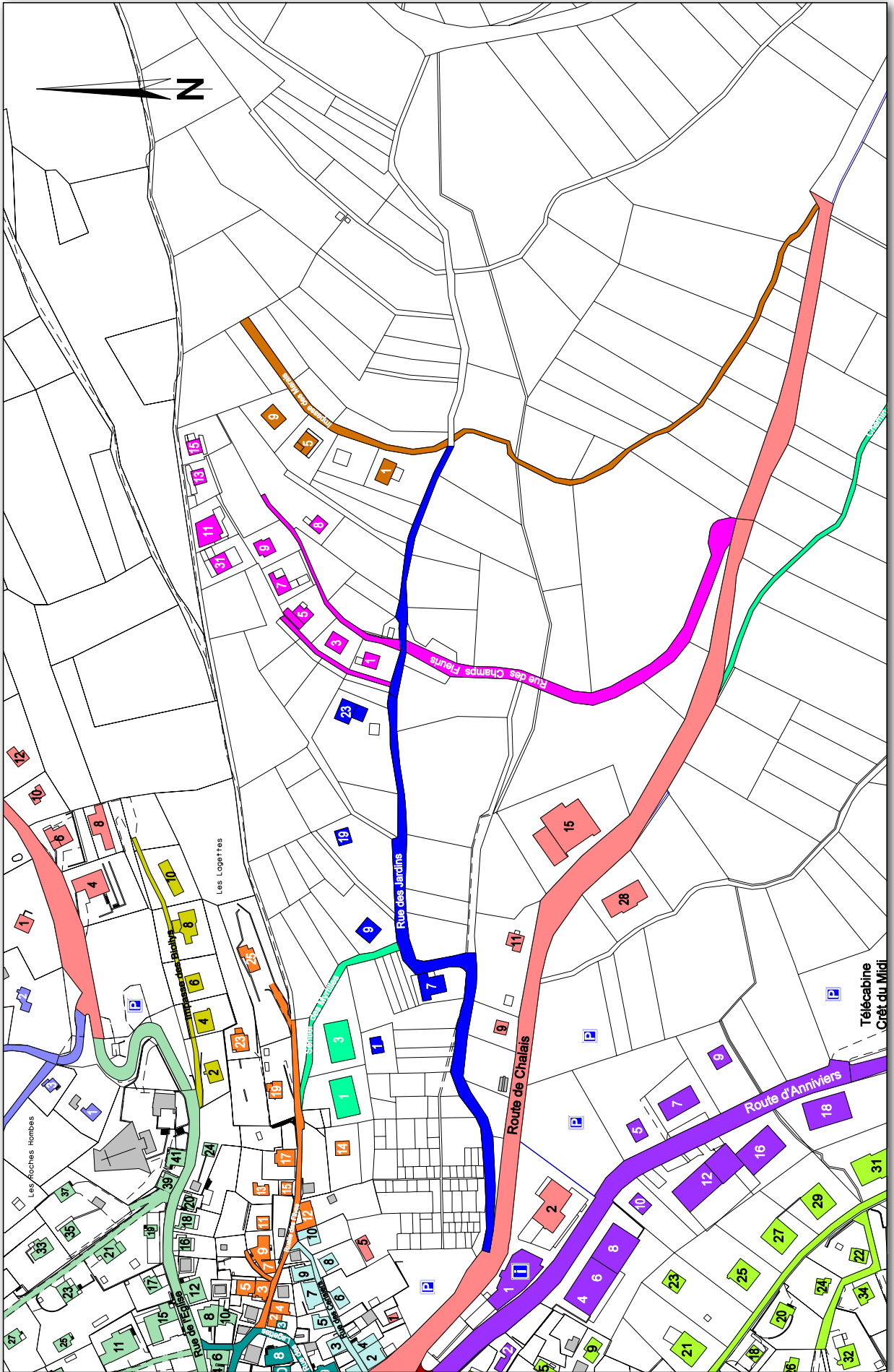


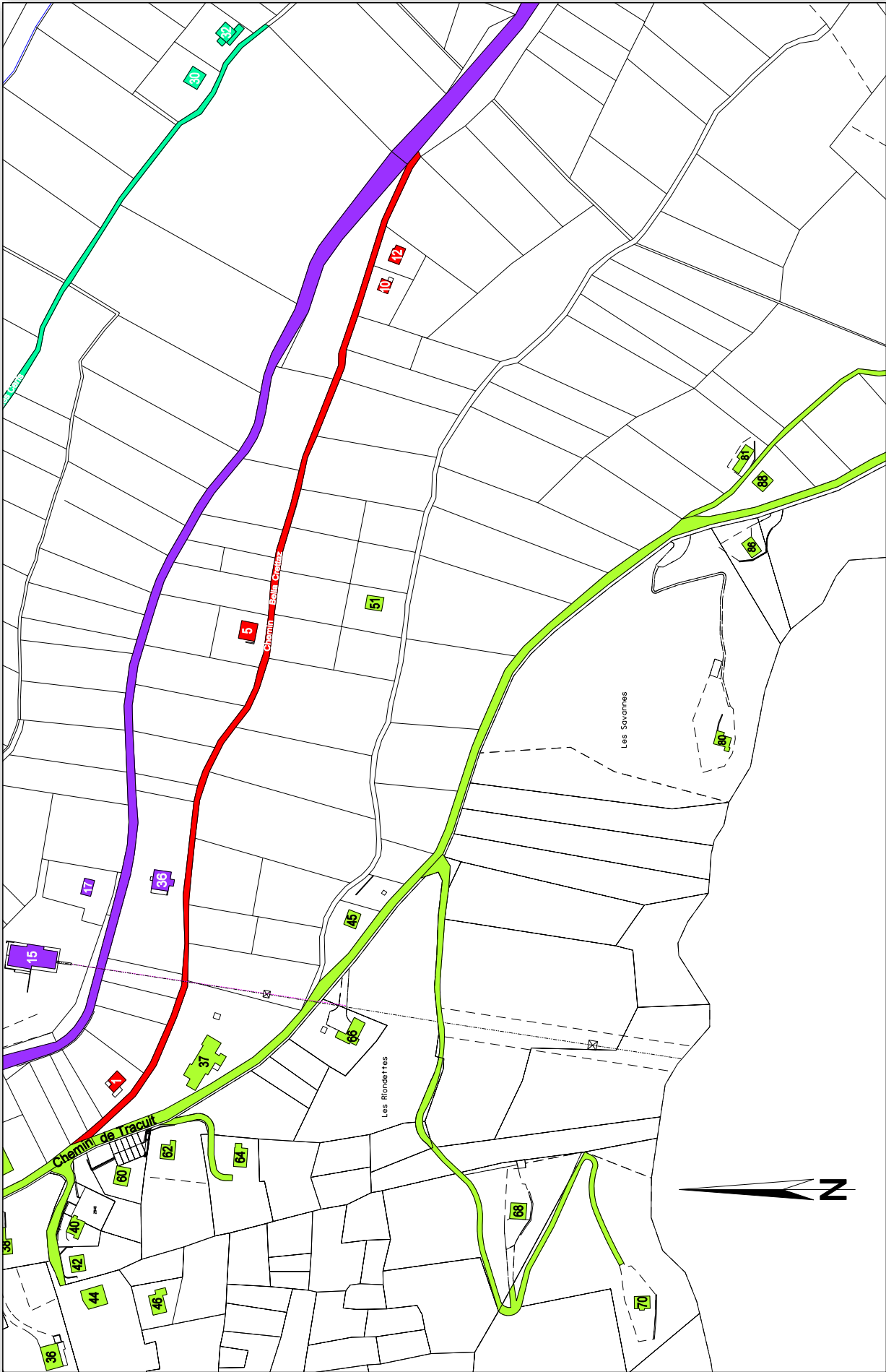
**DETAIL
CENTRE DU VILLAGE**











BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2010

Fonctionnement

Après le Tsunami qui a secoué le budget 2009 qui, pour rappel, s'est vu amputé de 790'000 francs de recettes, le budget 2010 s'établit dans le calme. L'exercice de compression des dépenses que nous avons effectué l'année dernière a été reconduit cette année.

A l'analyse, le budget 2010 présente les caractéristiques suivantes:

- les dépenses sont maîtrisées. Leur progression est inférieure à la moyenne pluriannuelle, enregistrée entre l'année 2000 et l'année 2008;
- la progression des recettes

est supérieure à la moyenne pluriannuelle;

- la progression de la marge d'autofinancement est supérieure à la moyenne pluriannuelle;
- la progression des recettes est supérieure à celle des dépenses;
- la réduction de l'endettement est légèrement inférieure à la moyenne pluriannuelle;

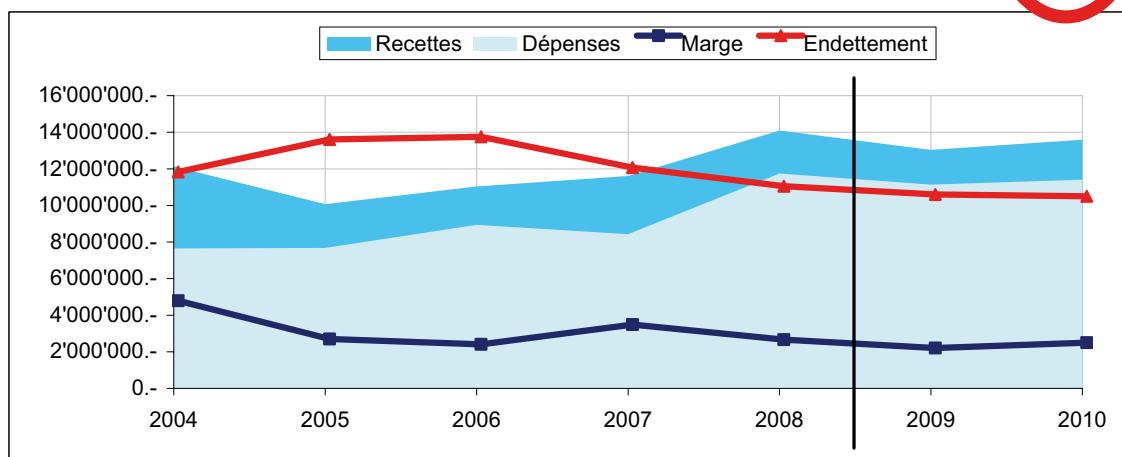
Pris poste par poste, les écarts les plus importants entre les budgets 2009 et 2010 proviennent de:

- l'introduction, en 2010, de la gestion électronique des documents;

- l'adaptation des frais de représentations et de réceptions;
- l'adaptation du soutien aux organisations locales;
- l'adaptation de certaines dépenses liées au domaine social, notamment les frais dentaires scolaires, les mesures en faveur des handicapés et l'assistance sociale;
- l'adaptation des frais de déblaiement des neiges dont l'évaluation est extrêmement difficile;
- l'augmentation des coûts de la Step de Granges, liés à des travaux d'entretien et de rénovation;
- l'adaptation des intérêts des dettes à court terme.

Evolution des recettes, des dépenses, de la marge d'autofinancement et de la dette

	Comptes					Budgets	
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses	7'648'943.-	7'676'021.-	8'938'282.-	8'429'344.-	11'744'641.-	11'136'598.-	11'407'211.-
Recettes	12'133'383.-	10'067'339.-	11'033'431.-	11'611'890.-	14'097'758.-	13'035'500.-	13'596'331.-
Marge	4'484'440.-	2'391'318.-	2'095'149.-	3'182'546.-	2'353'116.-	1'898'902.-	2'189'120.-
Endettement	11'526'020.-	13'301'703.-	13'443'023.-	11'758'495.-	10'742'031.-	10'290'129.-	10'193'009.-



BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2010

L'augmentation des recettes est évidemment liée aux taxes et aux impôts qui ont été estimés sur la base des comptes précédents.

En conséquence, le budget qui vous est soumis dégage une marge d'autofinancement intéressante de 2.2 millions de francs. Les recettes atteignent 13.6 millions de francs et les dépenses 11.4 millions de francs. Les amortissements ordinaires s'élèvent à 1.7 million de francs. Le budget de l'exercice dégage un bénéfice de 446'000 francs.



> En octobre, la prise d'eau communale de l'Ar du Tsan a été équipée d'une nouvelle vanne. D'autres travaux devront être entrepris en 2010.

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	11'407'211.00
Revenus financiers	fr.	13'596'331.00
Marge d'autofinancement	fr.	2'189'120.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement	fr.	2'189'120.00
Amortissements ordinaires	fr.	1'743'500.00
Amortissements complémentaires	fr.	-
Amortissement du découvert au bilan	fr.	-
Excédent de charges	fr.	445'620.00

Compte des investissements

Dépenses	fr.	2'301'000.00
Recettes	fr.	209'000.00
Investissements nets	fr.	2'092'000.00

Financement

Marge d'autofinancement	fr.	2'189'120.00
Investissements nets	fr.	2'092'000.00
Excédent de financement	fr.	97'120.00

BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2010

Compte de fonctionnement selon les tâches	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Autorité générale	855'280.00	94'200.00	890'900.00	129'250.00	945'808.50	138'373.35
Sécurité publique	574'595.00	217'800.00	504'335.00	177'600.00	756'681.04	294'316.07
Enseignement et formation	4'377'813.00	2'148'491.00	4'240'552.00	2'013'810.00	4'067'337.78	1'953'406.45
Culture, loisirs et culte	849'580.00	65'600.00	826'620.00	75'500.00	1'078'919.94	84'407.05
Santé	151'600.00	-	140'000.00	-	125'253.35	-
Prévoyance sociale	1'117'900.00	10'700.00	1'043'200.00	11'600.00	1'021'873.15	10'522.20
Trafic	1'587'900.00	118'900.00	1'694'600.00	144'500.00	2'217'307.15	125'182.80
Protection et aménagement de l'environnement	2'424'700.00	1'940'000.00	2'278'160.00	1'874'000.00	2'448'285.32	1'894'401.55
Economie publique et énergie	293'912.00	123'300.00	293'300.00	206'600.00	377'042.70	417'673.55
Finances et impôts	917'431.00	8'877'340.00	874'931.00	8'402'640.00	929'025.03	9'179'474.67
Total des charges et des revenus	13'150'711.00	13'596'331.00	12'786'598.00	13'035'500.00	13'967'533.96	14'097'757.69
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	445'620.00		248'902.00		130'223.73	



> A l'occasion de leur promotion civique, les nouveaux citoyens de la classe 1991 ont été reçus à la Maison bourgeoise, par l'autorité communale.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	855'280	94'200	890'900	129'250	945'808.50	138'373.35
012 Exécutif	146'580		152'000		140'853.10	
020 Administration des finances et contrib.	190'800		206'500		221'143.50	3'277.80
029 Administration générale, divers	472'200	94'200	511'400	129'250	583'811.90	135'095.55
098 Tâches non ventilées	45'700		21'000			
1 Sécurité publique	574'595	217'800	504'335	177'600	756'681.04	294'316.07
100 Cadastre	127'500	54'000	119'200	49'600	169'907.95	53'311.92
102 Police de l'habitant et étrangers	105'800	57'000	72'000	14'000	75'749.45	20'332.40
113 Corps de police locale	156'000	10'000	149'000	9'000	137'548.90	20'516.00
122 Chambre pupillaire	7'400		3'500		1'822.30	
140 Police du feu	59'295	45'300	60'735	53'500	83'202.14	39'510.05
150 Administration	5'000		5'000		5'000.00	
160 Protection civile	35'400	51'500	31'900	51'500	186'272.10	160'645.70
198 Tâches non ventilées	78'200		63'000		97'178.20	
2 Enseignement et formation	4'377'813	2'148'491	4'240'552	2'013'810	4'067'337.78	1'953'406.45
210 Ecole primaire	2'547'642	1'282'328	2'431'506	1'161'036	2'373'002.27	1'106'576.55
211 Ecole secondaire - cycle d'orientation	1'421'771	866'163	1'415'046	852'774	1'342'191.16	846'829.90
220 Ecoles spécialisées	21'400		25'000		25'608.90	
239 Autres tâches formation professionnelle	26'000		9'000		7'956.30	
298 Tâches non ventilées	361'000		360'000		318'579.15	
3 Culture, loisirs et culte	849'580	65'600	826'620	75'500	1'078'919.94	84'407.05
300 Bibliothèque	110'000	18'000	97'500	10'000	111'309.25	20'913.00
303 Sociétés locales	73'600		92'500	28'500	95'294.10	22'607.65
309 Autres tâches culturelles	95'100	25'000	87'400	25'000	85'451.60	25'000.00
310 Monuments historiques et prot. des sites					26'471.00	3'750.00
330 Parcs publics et chemins pédestres	66'200	2'000	64'120	2'000	75'374.60	1'536.40
340 Sports	124'000	20'600	105'500	10'000	164'947.41	10'600.00
390 Eglise catholique romaine	160'000		154'600		162'609.78	
391 Eglise réformée évangélique	13'580		14'000		13'580.00	
398 Tâches non ventilées	207'100		211'000		343'882.20	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

		Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Santé	151'600		140'000		125'253.35	
440	Centre médico-social régional	96'000		100'000		76'920.15	
460	Prophylaxie dentaire	50'000		40'000		48'333.20	
5	Prévoyance sociale	1'117'900	10'700	1'043'200	11'600	1'021'873.15	10'522.20
500	Agence AVS	15'300	10'700	15'000	11'600	15'032.20	10'522.20
520	Assurance-maladie	325'000		325'000		359'708.60	
530	Prestations complémentaires AVS et AI	138'000		144'000		128'435.53	
541	Garderie d'enfants, crèches	231'500		214'200		173'085.00	
550	Handicapés	230'800		208'000		195'110.02	
580	Aide sociale individuelle	114'200		103'000		88'934.24	
582	Fonds cantonal pour l'emploi	38'100		34'000		34'627.56	
598	Report des investissements	25'000				26'940.00	
6	Trafic	1'587'900	118'900	1'694'600	144'500	2'217'307.15	125'182.80
610	Routes cantonales	153'000		193'000		207'083.80	
620	Réseau des routes communales	516'300	1'200	444'100	1'400	619'823.62	1'231.70
621	Parkings et places de stationnement	3'000	28'700	2'000	24'700	4'857.70	33'521.10
622	Ateliers	48'000		91'000		120'121.18	
650	Entreprises de trafic régional	36'000		36'000		36'175.10	
651	Entreprises de trafic local	19'000		19'000		17'254.15	
698	Autres tâches relatives au trafic	812'600	89'000	909'500	118'400	1'211'991.60	90'430.00
7	Protection et aménag. de l'environnement	2'424'700	1'940'000	2'278'160	1'874'000	2'448'285.32	1'894'401.55
700	Approv. et alimentation en eau potable	861'650	645'000	815'350	620'000	754'063.05	624'670.80
710	Assainissement des eaux usées	230'300	570'000	192'750	555'000	360'193.06	556'550.20
711	Station d'épuration des eaux usées	335'000		275'000		252'454.95	
720	Traitement des déchets	530'550	645'000	556'100	620'000	550'317.46	623'054.55
721	Usine d'incinération des déchets	191'400		180'000		229'593.00	
740	Cimetières, crématoires et columbariums	11'000	2'000	13'300	1'000	16'952.65	5'650.00
750	Correction des eaux	20'000	8'000	20'000	8'000	5'331.45	3'900.00
790	Aménagement du territoire	68'800	70'000	66'660	70'000	65'018.40	80'576.00
792	Construction de logements	100'000		100'000		101'518.00	
798	Tâches non ventilées	76'000		59'000		112'843.30	

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

	Budget 2010		Budget 2009		Comptes 2008	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8 Economie publique	293'912	123'300	293'300	131'600	377'042.70	102'258.05
800 Agriculture	54'912	28'300	51'300	26'600	31'377.40	33'530.60
801 Irrigation	4'000		6'000		3'347.00	
810 Sylviculture	1'000		1'000		1'204.70	
830 Société de développement	182'000	95'000	172'000	95'000	222'588.75	58'942.35
839 Autres sociétés			8'000	10'000	43'538.90	9'785.10
840 Industrie, artisanat et commerce	43'600		45'000		39'522.50	
898 Tâches non ventilées	8'400		10'000		35'463.45	
9 Finances et impôts	917'431	8'877'340	862'931	8'465'640	954'228.78	9'520'093.92
900 Impôts personnes physiques	120'000	7'586'500	103'000	7'243'500	59'091.35	8'100'425.85
901 Impôts personnes morales		427'000		410'000		264'649.90
920 Péréquation financière	58'931		58'931		54'573.35	272'073.00
940 Intérêts	634'500	578'500	597'000	536'500	629'468.63	533'089.67
942 Immeubles du patrimoine financier	4'000	35'640	5'000	35'640	4'364.05	34'440.00
943 Domaines		172'000		165'000		
998 Tâches non ventilées	90'000		89'000		193'873.85	



> L'Etat du Valais poursuit les travaux d'élargissement de la route de Vercorin, à proximité des tunnels de la Boua. Il faudra encore compter une bonne année pour les mener à bien.

BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2010

Investissements

Pour ce budget 2010 et de manière à respecter au mieux le plan quadriennal, le Conseil communal a décidé de se servir de la quasi-totalité de la marge d'autofinancement dégagée par le compte de fonctionnement.

Ainsi, en 2010, le Conseil souhaite, notamment:

- Solutionner le problème de disponibilité dans le cimetière de Chalais, en y aménageant un nouveau columbarium et un espace réservé aux mini tombes.
- Réaliser, en collaboration avec les communes de Grône et de Sierre, la décharge intercommunale dans

la zone des Etreys, sur la commune de Grône.

- Aménager une place de parc, au départ de la promenade du Bisse de Vercorin, devant la baraque du Bisse. La Commune de Grône s'est parallèlement engagée à rénover la buvette de La Lé.
- Rénover la rue Centrale du village de Chalais et terminer ainsi, l'étape d'amélioration du centre du village, commencée par la rénovation de la rue de la Forge et de l'Ancienne Poste.
- Relier l'impasse d'Orzival à la route du Téléphérique, afin de pouvoir rendre pié-

tonnes, dans une prochaine étape, les rues Edouard Vallet et de la Brentaz.

En chiffres, les dépenses d'investissements représentent la somme de 2.3 millions de francs pour des recettes de 209'000 francs, soit un montant d'investissements nets de 2.1 millions de francs. La marge d'autofinancement de 2.2 millions de francs couvre ces investissements nets et l'excédent de financement de 97'000 francs permettra de réduire la dette communale. A fin 2010, cette dernière devrait s'établir à env. 10.2 millions de francs.

Budget des investissements		Rubrique	Montant	2010
Autorité générale	0	Dépenses		
		Recettes		
Sécurité publique	1	Dépenses		
		Recettes		
Enseignement et formation	2	Dépenses		180'000.-
		Recettes		
Culture, loisirs et culte	3	Dépenses		
		Recettes		
Santé	4	Dépenses		
		Recettes		
Prévoyance sociale	5	Dépenses		
		Recettes		
Trafic	6	Dépenses		903'500.-
		Recettes		-129'000.-
Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	7	Dépenses		1'202'500.-
		Recettes		-80'000.-
Economie publique et services industriels	8	Dépenses		15'000.-
		Recettes		
Finances et impôts	9	Dépenses		
		Recettes		
Investissements bruts				2'301'000.-
Recettes brutes				-209'000.-
Investissements nets				2'092'000.-

Rouge Suite de projets antérieurs
Bleu Report total ou partiel du budget précédent

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2010

Budget des investissements			Rubrique	Montant	2010
Investissements d'intérêt général			Dépenses		1'532'000.-
			Recettes		-152'000.-
Achats de terrains		7		200'000.-	200'000.-
Taxes des services publics	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'eau	7		-40'000.-	-40'000.-
	Taxes facturées pour les raccordements au réseau d'égouts	7		-40'000.-	-40'000.-
Routes cantonales	Participation communale à la réfection des routes cantonales	6		280'000.-	280'000.-
Salle polyvalente	Remplacement de l'équipement scénique	2		180'000.-	180'000.-
Cimetière	Aménagement d'un columbarium et d'un espace pour mini tombes	7		230'000.-	230'000.-
Réseau d'irrigation, Plaine	Etude d'un réseau d'irrigation pour les villages de Chalais et de Réchy	8		30'000.-	15'000.-
Déchetterie intercommunale des Etreys	Construction d'une nouvelle déchetterie avec les communes de Sierre et de Grône	7		350'000.-	350'000.-
Baraque du Bisse	Aménagement d'une place de parc et réfection de la route d'accès	6		37'000.-	37'000.-
Bisse des Marais	Etude pour l'évacuation des eaux claires	7		11'000.-	11'000.-
Rte baraque du Bisse	Réfection de la route forestière	6		350'000.-	120'000.-
	Subvention cantonale	6		-210'000.-	-72'000.-
Vallon de Réchy	Réalisation de l'ouvrage de sortie d'eau	7		100'000.-	100'000.-
Vallon de Réchy	Etude de la relocalisation de la prise d'eau provisoire	7		9'000.-	9'000.-
Chalais			Dépenses		598'000.-
			Recettes		-57'000.-
Rue Centrale	Aménagement de la chaussée sur 190 m	6		330'000.-	330'000.-
	Remplacement des conduites d'eau, d'égouts et évacuation des eaux claires en // avec pose de canalisations électriques par Sierre-Energie	7		190'000.-	190'000.-
Impasse des Marolli	Construction de 170 m de route	6		78'000.-	78'000.-
	Participation des tiers	6		-57'000.-	-57'000.-
Réchy			Dépenses		
			Recettes		
Briey			Dépenses		
			Recettes		
Vercorin			Dépenses		171'000.-
			Recettes		
Est du village	Etude pour la relocalisation d'une place de ramassage des ordures, verres, et cartons, papiers, etc.	7		10'000.-	10'000.-
Orzival	Construction d'une rue d'accès à l'hostellerie d'Orzival	6		30'000.-	30'000.-
	Pose des conduites industrielles	7		17'000.-	17'000.-
Chemin de Tracuit	Réfection de la route sur sa partie inférieure	6		57'000.-	28'500.-
	Evacuation des eaux du Lavioz, remplacement de la conduite d'eau potable et pose d'une conduite d'eaux claires	7		81'000.-	40'500.-
Creux-du-Lavioz	Evacuation des eaux claires, remplacement des conduites d'eau et d'égout (1re partie, hors rte)	7		30'000.-	30'000.-
Les Lagettes (sous l'église)	Evacuation des eaux claires en // avec travaux privés	7		30'000.-	15'000.-

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL

Conformément à la loi sur les communes, le Conseil communal tient à jour le plan financier quadriennal qui a été présenté, pour la première fois, à l'Assemblée primaire de juin 2009.

Le budget prévisionnel de fonctionnement a été calculé en tenant compte de l'évolution des dépenses et des recettes depuis l'année 2000 jusqu'à ce jour. L'analyse, pour les années 2011 à 2014, permet de prévoir une progression moyenne des dépenses et des recettes de 2.6%. Ainsi, la marge d'autofinancement progresse, en moyenne de 1.5% par année,

dans une fourchette de 2.2 à 2.3 millions de francs.

Le budget prévisionnel des investissements prévoit les travaux courants, en veillant à ce que ceux-ci puissent être entièrement financés par la marge d'autofinancement. Cette planification, sur quatre ans, traduit la volonté du Conseil communal

- de redynamiser le centre du village de Chalais, en y améliorant la qualité de vie;
- de favoriser l'établissement de nouveaux habitants, en équipant les zones en cours de remembrement;
- et de régler le problème de

la circulation dans le village de Vercorin, par des aménagements structurels et des mesures d'accompagnement adéquates.

Cette planification met en évidence la capacité financière qu'aurait la Commune, pour entreprendre des projets ambitieux dont certains seront vraisemblablement nécessaires à court terme. Selon toute vraisemblance, une dépense extraordinaire de l'ordre d'une dizaine de millions de francs serait supportable.

Alain Perruchoud,
président

Plan quadriennal

	Budget prévisionnel			
	2011	2012	2013	2014
Dépenses	11'726'000.-	12'044'000.-	12'363'000.-	12'681'000.-
Recettes	13'949'000.-	14'303'000.-	14'656'000.-	15'009'000.-
Marge	2'224'000.-	2'258'000.-	2'293'000.-	2'328'000.-
Endettement	9'782'000.-	9'183'000.-	8'148'000.-	7'152'000.-
Fortune	3'353'000.-	3'870'000.-	4'471'000.-	5'142'000.-
Invest. nets	1'813'000.-	1'659'000.-	1'259'000.-	1'332'000.-

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Case postale 22
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
Fax 027 459 11 00
chalais@chalais.ch
www.chalais.ch

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Chalais
M. Alain DUBUIS

Déchetterie de Vercorin
M. Jean-Bernard DEVANTHERY

Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, pneus, frigos, ferraille et déchets végétaux.

	Été dès le 15 mars	Hiver dès le 15 novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h 13 h à 15 h	10 h à 12 h

